



**AMBASSADE DE FRANCE
EN SLOVENIE**

Ljubljana, le 30 janvier 2008

A/S : Formations de l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) :

Chaque année un programme de formation professionnelle à l'attention des Français résidant à l'étranger est mis en oeuvre par le Ministère des Affaires étrangères et européennes sur financement de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGPEFP) du Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité. Ce programme est confié à l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), qui constitue l'un des tout premiers organismes de formation professionnelle au service de l'Etat, des régions et des entreprises. Cette association propose des formations qualifiantes à près de 300 métiers et est implantée sur l'ensemble du territoire avec un réseau de 274 centres de formation.

Ces formations professionnelles sont ouvertes à toute personne de nationalité française qui réside en Slovénie et âgée de 17 ans minimum.

Les détails des formations sont disponibles sur les sites suivants : www.afpa.fr et www.oriadis.fr

Tout candidat devra adresser à la section consulaire de l'Ambassade un dossier qui devra contenir les éléments suivants :

- questionnaire de candidature rempli et signé par l'intéressé ;
- CV du candidat ;
- preuve de la nationalité française (copie de la carte nationale d'identité ou certificat d'inscription sur le registre mondial des Français établis hors de France) ;
- éventuellement, copies de diplômes et attestations de travail ;
- une photo.

La section consulaire se chargera ensuite de transmettre le dossier de candidature au Ministère des Affaires étrangères et européennes à Paris qui le retransmettra directement à l'AFPA.

Christian FURCERI
Consul